

Parc naturel Burdinale-Mehaigne



Rapport d'activités
2017

Rapport d'activités 2017

ZOOM SUR QUELQUES RÉALISATIONS IMPORTANTES

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

GAN, LE GROUPE ACTION NATURE

LES APIS JARDINS, LE RÉSEAU DES ÉCO-JARDINS DU PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE

LES VÉGÉTAUX EXOTIQUES ENVAHISSANTS

ÉTUDE ET PROTECTION DES BATRACIENS

RECHERCHES DE SUBVENTIONS POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX EN MATIÈRE DE
CONSERVATION DE LA NATURE

VERGERS COMMUNAUX ET CONVENTION DE GESTION

DES ACTIONS EN FAVEUR DES CHAUVES-SOURIS

AXE 2 : PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ENQUÊTE PAYSAGÈRE EN LIGNE

AXE 3 : DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIQUE

LA FÊTE DES POMMES ET POIRES AU MOULIN DE FERRIÈRES

AXES TRANSVERSAUX

WWW.PNBM.BE : NOTRE SITE COLLABORATIF

FORMATION ECO-GUIDES COMPOSTEURS

UNE BROCHURE SUR LA RICHESSE DES HABITATS NATURELS DU TERRITOIRE

LE PARC NATUREL PARTENAIRE DU GAL

ON A PARLÉ DE NOUS DANS LA PRESSE

GAN, LE GROUPE ACTION NATURE

En mars 2017, nous avons lancé le projet GAN. Le GAN est né d'une volonté commune, émanant d'associations mais aussi de citoyen(ne)s, d'agir ensemble pour conserver la nature sur notre territoire Burdinale-Mehaigne. Nous visons donc prioritairement les communes constitutives du Parc naturel que sont Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Le GAN agit également dans des zones voisines proches du territoire du Parc en accord avec les associations locales car la biodiversité et le maillage écologique ne s'arrêtent pas aux frontières du Parc naturel.

Le Groupe Action Nature se donne pour mission d'agir en menant à bien des actions, existantes ou nouvelles, ayant pour but la conservation de la nature :

- gestions de sites naturels ;
- réalisation d'inventaires biologiques ;
- balades, guidances, animations... ;
- aménagements en faveur de la nature (plantation d'arbres champêtres, création de mares, fabrication et placement de nichoirs...) ;
- gestion d'espèces exotiques envahissantes ;
- aide à la concrétisation d'actions proposées par les citoyens ;
- autres (photographies...).

Le GAN a été lancé le 6 mars 2017 et déjà quelques activités ont été proposées par différents partenaires.

17 chantiers de gestion et une balade ornithologique ont été proposés. Ils ont visé 7 sites sur le Parc naturel : la réserve naturelle communale de la Quiétude à Fallais, l'ancienne carrière de Pitet à la butte Saint-Sauveur, une ancienne glacière du château de Pitet, les bras morts de la Mehaigne à Fumal, la réserve naturelle communale de Hannêche (Burdinne), la Réserve Naturelle Domaniale de Hosdent, une Wateringue à Ciplet.

Sur les communes limitrophes du Parc naturel 3 sites ont été visés par des chantiers, la plaine agricole de Wasseiges-Acosse, les étangs de Boneffe et la Réserve Naturelle Domaniale de Sclaigneaux.

Différents travaux ont été proposés comme des restaurations de mares avec coupes des ligneux, des arrachages de massettes à larges feuilles refermant les mares, des fauches tardives de prairies maigres avec ramassage des foin, des chantiers de lutte face aux espèces végétales exotiques envahissantes, des plantations de haies....

Les chantiers sont aussi des moments conviviaux où l'on rencontre des gens passionnés. Et même si on n'a aucune compétence en matière de nature, tout le monde est le bienvenu ! C'est aussi une occasion d'aborder son environnement autrement, d'en apprendre davantage sur la nature, de découvrir des sites naturels proches de chez soi et d'agir concrètement pour la faune et la flore sauvage locale !



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	Axe 1 complet	Axe 1 complet
Contribution(s) secondaire(s)	31	72

LES APIS JARDINS, LE RÉSEAU DES ÉCO-JARDINS DU PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE



Le Parc naturel et le PCDN de Braives (Plan Communal de Développement de la Nature) se sont alliés pour mettre en place ce projet du réseau « Les Apis jardins ». Ce projet important vise à développer le maillage écologique via les

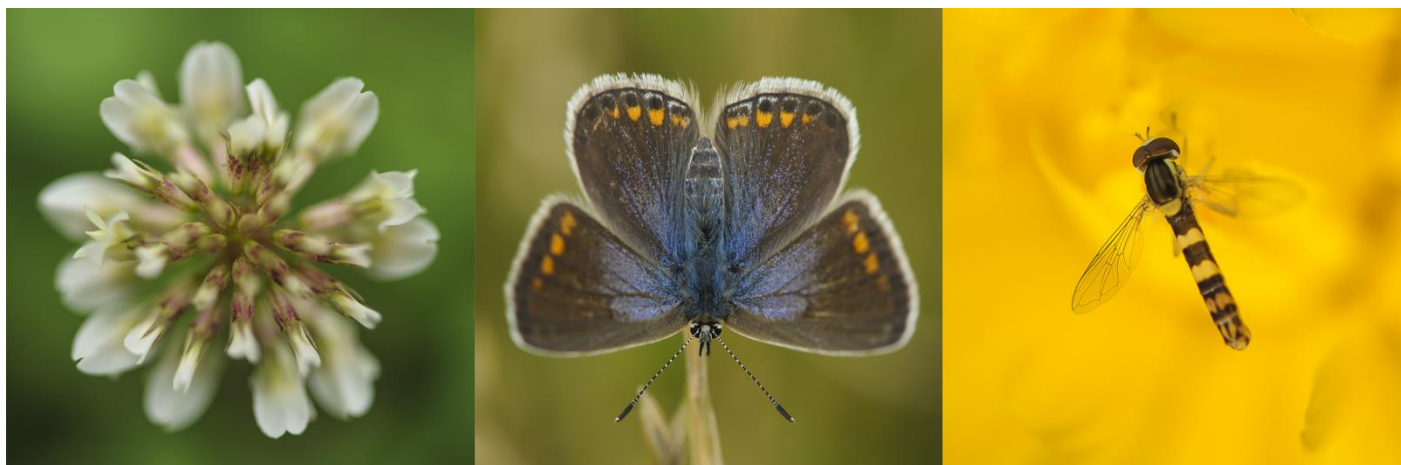
jardins. En effet, chaque jardin intégrant le réseau peut devenir une petite réserve naturelle et contribuer à la protection et au développement du réseau écologique du territoire Burdinale-Mehaigne.

Les objectifs de ce projet sont de :

- favoriser et préserver la biodiversité par la mise en place d'aménagements et de pratiques de jardinage écologique ;
- sensibiliser et responsabiliser les habitants à la sauvegarde de la faune et de la flore sauvages ;
- améliorer le cadre de vie car un jardin naturel apportera énormément de plaisir et de découverte ;
- développer et renforcer le maillage écologique du territoire du Parc naturel.

En 2017, nous avons :

- travaillé en partenariat avec le PCDN de Braives pour la réalisation d'une charte « Les Apis jardins » ;
- travaillé avec un illustrateur pour réaliser un logo du projet, une plaquette du projet et diverses illustrations ;
- créé un site Internet de type YesWiki dédié au projet (www.pnbm.be/apisjardins) ;
- créé et géré un groupe Facebook « Les Apis jardins » ;
- rédigé, mis en page et publié une brochure dédiée au projet ;
- lancé officiellement le projet « Les Apis jardins » en juin lors d'une festivité organisée par le Parc ;
- organisé des animations à destination des membres du réseau « Les Apis jardins » ;
- créé une petite bibliothèque spécialisée pour les membres du réseau ;
- réalisé les visites de 34 jardins actuellement inscrits ;
- 50 jardins ayant fait une demande d'adhésion au réseau.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	7	16
Contribution(s) secondaire(s)	2, 4, 5, 8, 9, 31, 32	5, 10, 12, 15, 17, 21, 23

LES VÉGÉTAUX EXOTIQUES ENVAHISSANTS

Depuis plusieurs années, en collaboration avec le Contrat de Rivière Meuse Aval (CRMA), le Parc naturel participe à l'inventaire des foyers des végétaux exotiques envahissants et à la lutte face à certaines espèces comme la Berce du Caucase, l'Hydrocotyle fausse-renoncule, la Balsamine de l'Himalaya, le Myriophylle du Brésil.

Cette année 2017, comme depuis de nombreuses années, nous avons participé aux chantiers de gestion de l'Hydrocotyle fausse-renoncule.

Durant cette année, nous avons également collaboré avec la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de Braives qui a créé un Groupe de Travail sur les végétaux exotiques envahissants. Durant l'été, les membres du Groupe de Travail, le Parc naturel et le Contrat Rivière ont mis à jour l'inventaire des foyers sur le territoire communal en axant le recensement sur les foyers situés au cœur des villages, dans les jardins privés.

Ce travail a été réalisé au cours de cinq balades cyclistes à travers les différents villages de Braives.

Pour aider à la reconnaissance de ces végétaux et pour sensibiliser les participants, les animateurs ont abordé les techniques de lutte face à ces espèces et les critères de reconnaissance pour les identifier facilement sur le terrain. Une sortie a également visé les végétaux exotiques envahissants aquatiques (élodées, Myriophylle du Brésil, Hydrocotyle fausse-renoncule, Lagarosiphon...), thème important dans la vallée de la Meuse.

Les données récoltées dans le cadre de ces balades ont permis de finaliser une carte qui va permettre de compléter une brochure communale visant à sensibiliser les citoyens quant à la problématique des végétaux exotiques envahissants. Le Parc naturel a participé activement à la rédaction de cette brochure en partenariat avec le CRMA.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	5, 6	11, 12, 13, 14
Contribution(s) secondaire(s)	31	71, 72, 74, 75

ÉTUDE ET PROTECTION DES BATRACIENS

Depuis quelques années maintenant, le Parc naturel est actif dans l'étude et la protection des batraciens au niveau du territoire Burdinale-Mehaigne.

Nous menons à bien différents projets et sommes partenaires de nombreuses actions. Notre territoire abrite le Triton crêté, une espèce particulièrement rare que nous tentons de sauvegarder avec différents partenaires dont le Groupe de Travail Batraciens de Braives et du Pays Burdinale-Mehaigne et le Service Public de Wallonie.

Nous participons à des inventaires ainsi qu'à des actions de gestion. Nous apportons également notre aide pour les opérations de sauvetage de batraciens durant la période sensible de migration.

Enfin, nous sensibilisons les citoyen(ne)s de tout âge via nos publications et les animations que nous proposons à l'agenda.

En 2017, nous avons :

- rentré des demandes de subventionnement PwDR et de permis d'urbanismes pour le creusement de deux mares sur le site communal des mares de Hannêche (PwDR et permis d'urbanisme acceptés) ;
- rentré des demandes de subventionnement PwDR et de permis d'urbanismes pour le creusement de trois mares pour le Triton crêté à Fumal ;
- répondu, malheureusement sans succès, à un appel à projet dans le cadre du projet Life BNIP. Le projet que nous avons rendu avait pour but de mener des actions pour le Triton crêté. Nous chercherons d'autres financements pour réaliser ce projet ;
- installé un barrage batraciens en période de migration au niveau de la rue de la Burdinale à Oteppe (Burdinne) ;
- fourni le matériel et aidé à installer un barrage sur la commune de Braives (rue de la Pompe) ;
- fourni des lampes de poches aux coordinateurs des opérations de sauvetage sur le territoire ;
- collaboré à la gestion de la Vieille Mehaigne à Fumal et de la Carrière Saint-Sauveur à Pitet (sites à Triton crêté) dans le cadre du Groupe Action Nature (GAN) ;
- relayé diverses informations sur la page Facebook du Parc naturel (opérations de sauvetage...) ;
- soutenu et aidé le Groupe de Travail Batraciens de Braives et du Pays Burdinale-Mehaigne ;
- proposé une activité de découverte des batraciens au début de la période de migration.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	4	9, 10
Contribution(s) secondaire(s)	31	72

RECHERCHES DE SUBVENTIONS POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA NATURE

En 2017, le Parc naturel a consacré une partie importante de son temps de travail pour introduire des demandes de subventions pour la restauration de milieux naturels en zone Natura 2000 de la vallée de la Mehaigne ou dans des Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB). Le travail d'inventaire de la Structure Écologique Principale réalisé depuis 2012 par le Parc naturel a mis en évidence plusieurs urgences en matière de protection-restauration des milieux naturels et des espèces. Ce travail permet d'orienter la réalisation des travaux.

En 2017, deux dossiers ont été rédigés, l'un pour creuser deux mares et restaurer des bas-marais sur un site communal à Hannêche (Burdinne) et l'autre pour creuser trois mares dans la vallée de la Mehaigne sur Fumal, là où le Triton crêté est connu. Ce deuxième dossier a été monté en collaboration avec Natagriwal qui travaille activement dans ce domaine sur tous les sites Natura 2000 et SGIB Wallons. Ces deux dossiers

visent à sauvegarder des milieux et des espèces d'intérêt communautaire (Triton crêté, Alyte accoucheur, Martin-pêcheur, Bécassine des marais...).

Ce travail comprend la concertation avec le propriétaire pour se mettre d'accord concernant les travaux à réaliser, l'appel d'offre pour la réalisation des travaux, les visites de terrain avec les entrepreneurs, la réalisation d'un permis d'urbanisme, l'introduction d'une demande de subvention dans le cadre du Plan wallon de Développement Rural (mesure 7.6) et le suivi des travaux.

Ce travail, en plus de permettre des actions directes et concrètes sur le terrain en matière de sauvegarde de la nature, permet d'améliorer la connexion entre les populations des espèces cibles (pour ces deux dossiers, le Triton crêté, l'Alyte accoucheur ... Bécassine des marais, Martin-pêcheur, Vespertilion de Daubenton...), populations trop souvent isolées les unes des autres suite à l'urbanisation constante et autres aménagements humains empiétant fortement sur les milieux naturels.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	2, 4	4, 5, 10
Contribution(s) secondaire(s)	7	15

VERGERS COMMUNAUX ET CONVENTION DE GESTION

Le Parc naturel, aidé d'un bénévole pro actif dans le domaine, possède une expérience importante dans le domaine des ligneux champêtres et des vergers. La plantation et l'entretien de vergers privés font parties des activités automnales et hivernales de l'équipe, tout comme les conseils et les formations en la matière.

Le Parc naturel conseille essentiellement de planter des anciennes variétés (elles-mêmes conseillées par le CRA-W de Gembloux : Saint-Louis, Reinette de Waleffe, Reinette de Chênée, Belle fleur Large mouche, Cwastresse simple...). Un système de commandes groupées est proposé annuellement au grand public comme aux communes et autres services publics. Chaque année, durant la Fête des Pommes et Poires, les personnes peuvent venir découvrir et goûter les anciennes variétés, ce qui permet d'aider dans le choix des variétés à planter. L'équipe se charge ensuite de centraliser les commandes, de la réception des arbres, de leur mise en jauge dans la pépinière du Parc naturel en attendant la plantation.

En 2017, sur le modèle du verger communal de Ville-en-Hesbaye (Braives) géré par l'équipe depuis

plusieurs années, le Parc naturel a proposé des conventions de gestion des arbres fruitiers hautes-tiges pour deux vergers communaux dont un verger conservatoire de 90 arbres (Burdinne), l'autre sur Héron (Lavoir). Depuis un an, les fruitiers sont officiellement gérés par l'équipe. Par le passé, les arbres étaient entretenus durant des animations que proposait l'équipe.

Le verger conservatoire de Burdinne est en phase de conduite (taille de formation) des jeunes hautes-tiges (arbres de 10 ans). Le verger du Moulin de Ferrières est constitué par des arbres hautes-tiges beaucoup plus âgés et pour la plus part centenaires. Des plantations viennent d'être faites pour pérenniser et rajeunir le verger. Parmi les travaux dans les arbres plus âgés, ce sont pour beaucoup des entretiens visant à recentrer les arbres et éviter les allongements trop importants des charpentières et donc diminuer les risques d'arrachements.

L'équipe s'occupe aussi d'un quatrième verger sur Wanze, mais sans convention de gestion. Il s'agit d'un verger d'arbres palissés accompagnés de demi-tiges. Ce verger sert de support pour une animation annuelle proposée au grand public sur le thème de l'entretien des arbres palissés.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	8	18, 19, 20, 21
Contribution(s) secondaire(s)	19, 24, 31, 32, 33	46, 59, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 81

DES ACTIONS EN FAVEUR DES CHAUVES-SOURIS

En 2016, en collaboration avec le LIFE Pays Mosan, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne a mis, un point d'honneur à étudier les populations de chauves-souris présentes sur le territoire. Il s'agit de mammifères très sensibles, menacés principalement par la perte de leur habitat et dont les effectifs ont beaucoup diminué au cours des cinquante dernières années.

Entre mai et juin 2016, grâce à l'implication de deux stagiaires, le territoire a été parcouru de long en large dans le but de repérer les bâtiments susceptibles d'accueillir des chauves-souris. Au total, 76 bâtiments ont pu être prospectés. La prospection de bâtiments a permis d'identifier les bâtiments où des aménagements pourraient être envisagés afin d'améliorer la qualité des combles ou d'en permettre l'accès.

Suite à cet inventaire, cette année, les premières actions en faveur des chauves-souris ont pu être réalisées dans le cadre des Journées d'Actions Chauves-Souris organisées par Natagora :

Le 26 août 2017, dans le cadre des Journées d'Actions chauves-souris, le LIFE Pays mosan et le Parc naturel se sont associés pour aménager un fenil d'environ 100m² d'une grange à Bas-Oha. Particulièrement sensible à l'accueil de la biodiversité au sein de sa ferme, le propriétaire s'est engagé sur 30 ans par convention à laisser en place les aménagements une fois ceux-ci réalisés.

Lors de cette journée plusieurs aménagements ont été réalisés : trois fenêtres occultées avec une découpe d'une chiroptière pour faciliter l'accès au fenil, fermeture de la porte d'accès au fenil et découpe d'une seconde chiroptière, pose d'une hotbox au plafond qui permet de créer un gîte où la température reste stable, pose de quatre nichoirs à Vespertillon émarginés. Pour réaliser ces aménagements, une petite équipe de 9 volontaires étaient présents. Par ailleurs, la RTBF est venue

faire un reportage sur le sujet destiné aux enfants de 8 à 12 ans (NIOUZZ)

Une deuxième journée, a été proposée **le 28 octobre 2017**, axée sur les gestions de sites naturels connus pour leur intérêt pour les chauves-souris (terrain de chasse). Trois sites ont pu être gérés :

- À la butte Saint-Sauveur : étêtage des saules, dégagement des ronces et autre végétation sur les berges des mares, évacuation de la vase de deux mares...
- A la glacière du Château de Pitet, site d'hivernage pour les chauves-souris ayant fait l'objet d'aménagements dans le cadre de l'opération « Combles et clochers » dans les années 90 : les repousses de ligneux ont été tronçonnées pour empêcher que le site ne se referme de trop. Le lierre a été arraché sur les murs en pierres près de l'entrée de la glacière pour préserver le bâtiment et maintenir l'attrait pour les chiroptères.
- À la Vieille Mehaigne : fauche et ramassage (et mise en andain), coupe des ligneux, ... Entretien des espaces naturels où chassent de nombreuses chauves-souris. C'est également un site connu pour son intérêt pour les batraciens.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	4, 3	7, 8, 9, 10
Contribution(s) secondaire(s)	7	15

ENQUÊTE PAYSAGÈRE EN LIGNE

Dans le cadre du travail sur la charte paysagère, un travail de conception et de réalisation d'une enquête paysagère a été effectué. Cette enquête sera un élément utile pour l'élaboration de la future charte paysagère du Parc naturel Burdinale-Mehaigne. L'enquête a été rendue disponible à la fois sur format papier mais également informatique. En effet, nous avons développé un YesWiki permettant de participer à cette enquête directement en ligne.

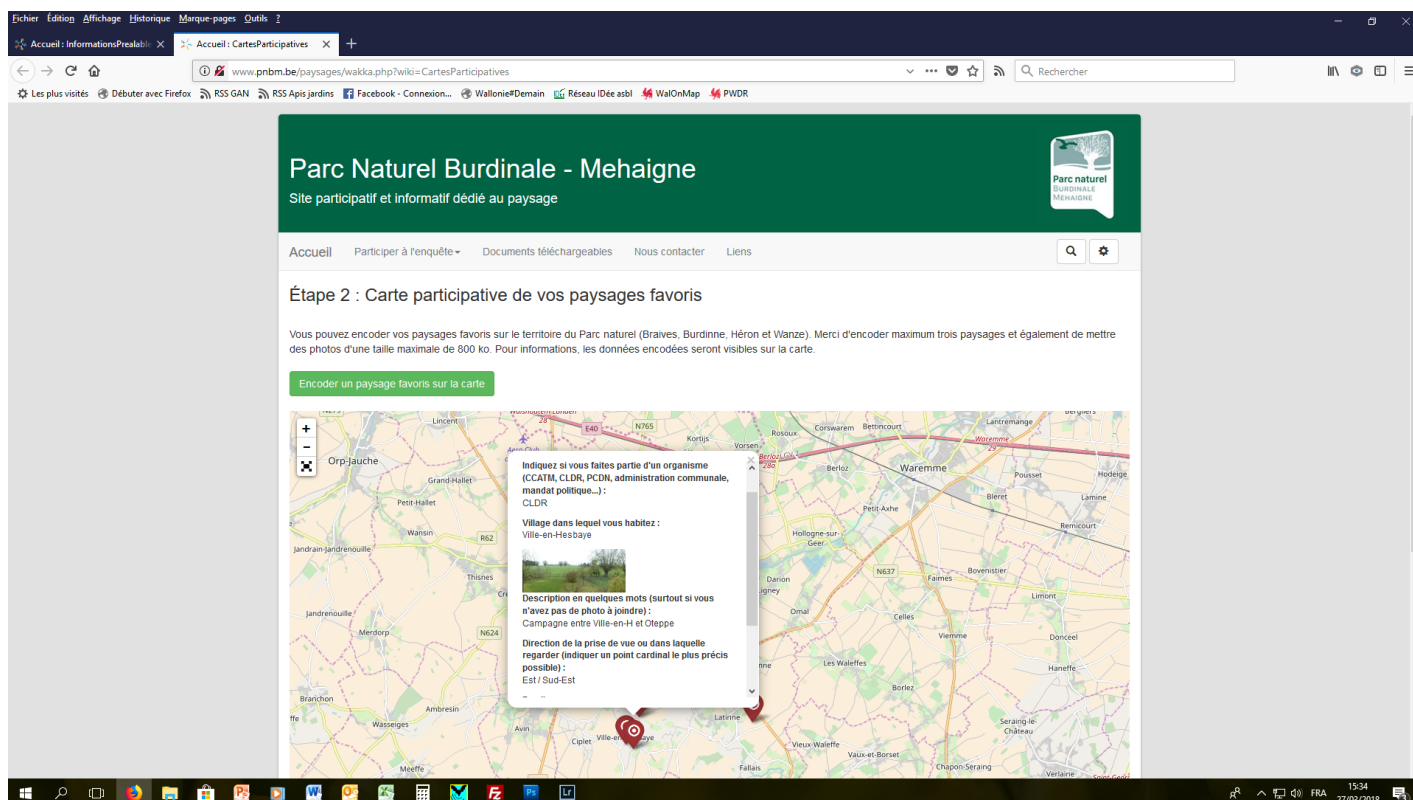
La version informatique, toujours disponible en ligne, permet selon nous une plus grande collaboration. En effet, nous avons réalisé un formulaire classique pouvant être complété directement sur Internet. Des cartes participatives ont aussi été développées permettant aux citoyens participant à l'enquête de pointer directement sur carte des paysages remarquables mais aussi des

points noirs. Nous donnons également la possibilité de joindre une photographie liée au point sur la carte.

Une version papier a également été distribuée lors de différents événements que nous organisons habituellement comme Pain Bière Fromage et la Fête des Pommes et Poires.

Cette étude paysagère a pour objectif de renforcer la prise en compte des enjeux majeurs des paysages dans l'élaboration de l'aménagement du territoire, pour sa gestion courante et pour une vision à long terme en tenant compte de la perception citoyenne. Cette enquête aborde aussi le paysage au sens large, avec des questions sur l'aménagement du territoire, la mobilité, ... pour éclairer la gestion de ces domaines.

A l'heure actuelle, plus de 50 participants ont répondu à cette enquête.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	14	32, 33, 34, 35
Contribution(s) secondaire(s)	15, 16	36, 37, 38, 39, 40

LA FÊTE DES POMMES ET POIRES AU MOULIN DE FERRIÈRES

Chaque année, le 3ème dimanche d'octobre, le Parc naturel organise la Fête des Pommes & Poires. Cette journée vise à rassembler divers acteurs œuvrant pour la promotion et la diffusion d'anciennes variétés fruitières et à sensibiliser les visiteurs à la protection et à la conservation des vergers et des anciennes variétés de fruitiers.

Pour la deuxième fois, la Fête des Pommes et Poires a eu lieu au Moulin de Ferrières à Lavoir. Acquis récemment par la commune de Héron, le moulin accueille en son site un magnifique verger composé d'arbres fruitiers hautes-tiges âgés. Le cadre est tout à fait propice et idéal pour l'organisation de cette manifestation.

De nombreux exposants passionnés partageant leur savoir-faire et leurs produits étaient présents. Bon nombre d'activités étaient également proposées : des visites du verger, du pressage de pommes pour une dégustation du jus frais en continu, des animations pour petits et grands proposées par le CRIE de Modave, une identification des fruits grâce à la présence du Centre de Recherches Agronomiques de Gembloux, des passionnés comme Roger Soudon ou Marc Delvaux pour nous faire découvrir les mille et une facettes et saveurs des pommes et poires...et tout ça sous un soleil radieux, de quoi garder de cette journée un excellent souvenir d'automne !

A cette occasion, deux ateliers ont également été proposés par le Parc naturel : un atelier de taille d'entretien afin de sensibiliser le grand public aux bonnes pratiques de la taille douce des arbres fruitiers et un atelier de greffage animé par un bénévole. Dans la même optique, le Parc naturel propose depuis de nombreuses années tout au long de l'année des journées de formation à la taille, à la création et la conduite de vergers familiaux et au greffage. Ces ateliers sont là pour encourager les personnes souhaitant créer, restaurer ou entretenir un verger, à passer le pas.

Cette après-midi d'automne est aussi une belle occasion de faire découvrir les champignons. C'est pourquoi cette année, le même week-end, une balade cueillette-découverte des champignons et une exposition des champignons de notre région ont été proposées. C'est grâce à l'implication d'un bénévole que plus de 100 champignons ont pu être ainsi rassemblés et présentés à un public nombreux. Cette exposition a permis de découvrir une grande variété d'espèces, classées par famille afin de mettre en évidence les principaux critères de reconnaissance. Le guide était également présent pour répondre aux nombreuses questions durant toute l'après-midi. Une belle initiative qui sera certainement réitérée à l'avenir.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	33	81
Contribution(s) secondaire(s)	8, 19, 24, 31	18, 19, 20, 21, 46, 59, 72, 75

WWW.PNBM.BE : NOTRE SITE COLLABORATIF

Durant cette année 2017, nous avons mis en place un YesWiki. Un YesWiki est un outil « simple » permettant de créer des sites Internet essentiellement dédiés à la collaboration.

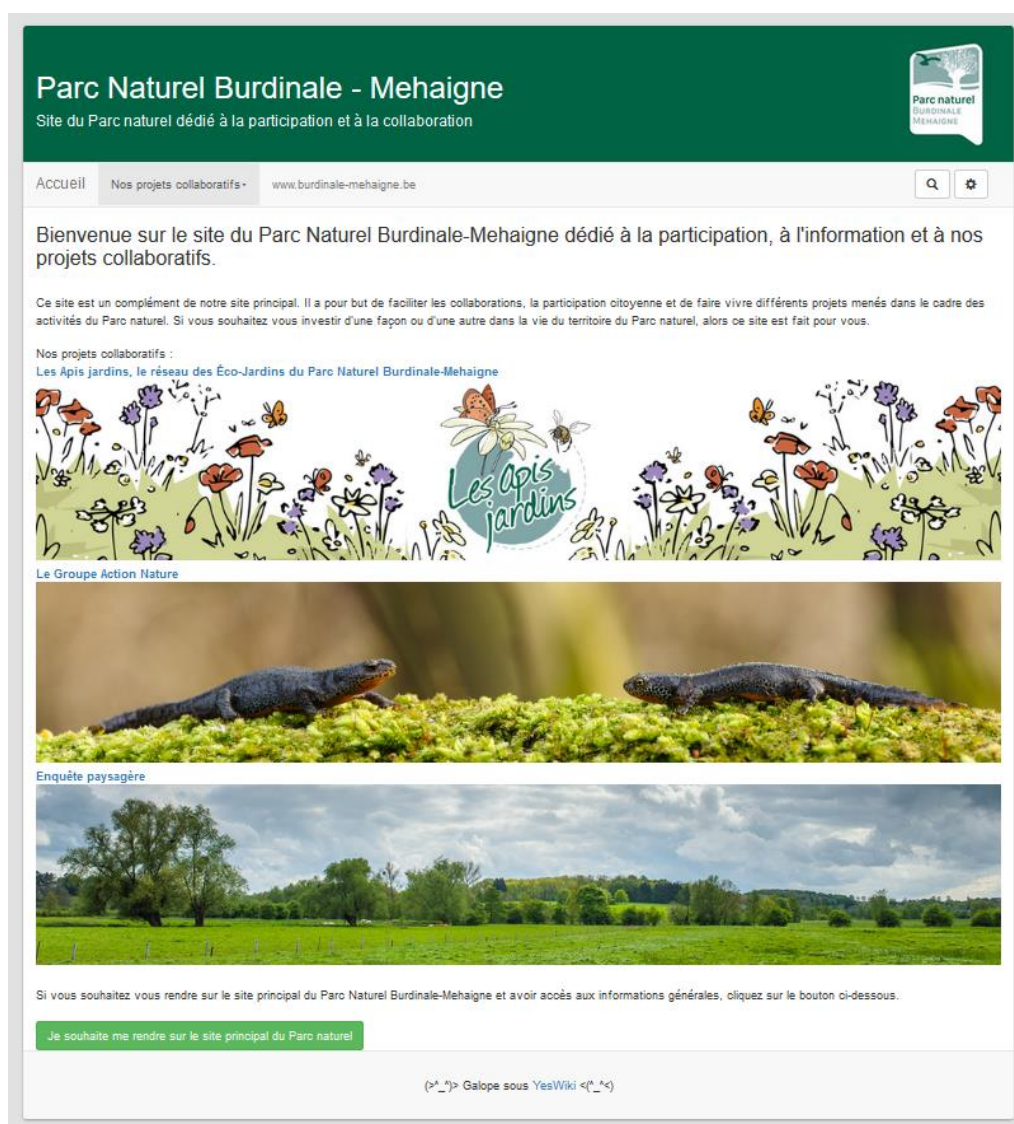
Lors d'une formation donnée par la Fédération des Parcs naturels sur le thème de la collaboration, nous avons pu découvrir un outil permettant de réaliser des sites Internet simples mais avec des fonctionnalités déjà très avancées. Avec YesWiki, nous avons pu développer le site Internet dédié à nos projets collaboratifs. Nous y retrouvons donc les Apis jardins, le Groupe Action Nature (GAN) et l'enquête paysagère.

L'avantage de ce système est que, sans grande connaissance de la construction de sites Internet, il est possible de créer un site simple avec des outils collaboratifs comme des agendas partagés, des inscriptions en ligne, des cartes participatives... Nous pouvons gérer le contenu des sites très facilement à la manière d'un traitement de texte.

Par exemple, pour les Apis jardins, il est

possible de s'inscrire au réseau directement en ligne. Pour le GAN, chaque personne qui le souhaite peut inscrire une activité à l'agenda. Dans le cadre de l'enquête paysagère, nous avons pu mettre en place des cartes participatives ainsi qu'intégrer un questionnaire Google Forms directement dans le Wiki.

Enfin, le YesWiki est un outil qui permet une évolution aisée au fur et à mesure de l'avancement des projets. L'équipe du Parc naturel travaillera donc en ce sens pour une amélioration générale du YesWiki.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	27, 31	66, 70
Contribution(s) secondaire(s)	Nombreux objectifs concernés	Nombreux projets concernés

FORMATION ECO-GUIDES COMPOSTEURS

Par le passé, il existait un réseau de guides composteurs sur le territoire Burdinale-Mehaigne. Mais, ce réseau était moins actif ces dernières années et les membres peu nombreux. Ce réseau de guides composteurs était géré par la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural (MMER). Nous avons donc contacté la MMER afin de savoir s'il y avait possibilité d'organiser une formation en partenariat. La réponse fut positive et nous avons donc lancé cette formation à destination des citoyens mais également du personnel des communes du Parc naturel.

Au final, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne et la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural ont organisé, en partenariat avec l'asbl Bon...Jour Sourire, une formation compostage et éco-consommation : « Éco Guides Composteurs » qui a réuni des personnes désireuses de se former aux techniques de compostage individuel et à l'éco-consommation.

Cette formation théorique et pratique a été financée par le Parc naturel. Elle a permis aux participant(e)s

de recevoir toutes les informations utiles pour "faire maigrir les poubelles" chez eux et fournir les bases pour pouvoir devenir des personnes relais dans leur quartier, leur commune afin d'informer leurs concitoyen(ne)s et cela en disposant d'un suivi.

Afin de garantir la qualité de la formation, le nombre de participants a été limité à 18.

La formation s'est déroulée en 8 séances réparties entre le 19 avril 2017 et le 7 juin 2017 (5 séances théoriques + 3 séances pratiques), permettant d'aborder le compostage et l'éco-consommation de façon approfondie. Un compostage de démonstration, financé par la MMER, a été installé dans un jardin de la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural.

Les participants ayant suivi un nombre suffisant de séances ont reçu un certificat remis par l'asbl Bon...Jour Sourire.

Les personnes ayant été formées seront recontactées en 2018 afin de mettre en place le réseau et le faire vivre sur notre territoire.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	7, 31	17, 72
Contribution(s) secondaire(s)	7	16

UNE BROCHURE SUR LA RICHESSE DES HABITATS NATURELS DU TERRITOIRE

En 2017, nous avons sorti la brochure « le Parc naturel Burdinale-Mehaigne, une richesse d'habitats naturels et une flore diversifiée ». Cette brochure résume le travail d'inventaire des milieux et de la flore réalisé par le Parc naturel depuis 2012.

Elle présente les principaux milieux d'intérêt communautaire, (milieux protégés à l'échelle européenne car présentant une importance biologique majeure : milieux devenus rares, milieux répondant aux exigences d'une faune et d'une flore rares voire protégées, milieux rendant des services écosystémiques ...), observés sur le Parc naturel.

Pour aider le lecteur, chaque milieu présenté (cours d'eau, zones humides herbacées, zones humides arborées, chênaies-charmaies, milieux secs

rupicoles, prairies de fauche mésophile) est abordé avec un animal habitué à le fréquenter (Martin-pêcheur, Criquet ensanglanté, Salamandre tachetée, Ecureuil roux, Chouette hulotte, Coronelle lisse, Faucon crécerelle). Le lecteur aura aussi des aperçus rapides de la végétation qu'il peut y observer, de la flore protégée présente sur le Parc naturel...

La brochure se termine en proposant des définitions des notions écologiques que l'on entend régulièrement : réseau écologique, maillage écologique...

Cette brochure a été imprimée à 15.000 exemplaires et distribuée en toutes-boîtes sur le territoire des quatre communes du Parc naturel (Braives, Burdinne, Héron et Wanze). Elle est disponible sur simple demande à la Maison du Parc naturel.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	1, 31	3, 71, 75
Contribution(s) secondaire(s)	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7	1 à 17

LE PARC NATUREL PARTENAIRE DU GAL

Pour la nouvelle programmation du GAL Pays Burdinale-Mehaigne, le Parc naturel a été sollicité en tant qu'opérateur partenaire pour être porteur de projet. Avec son territoire à dominance agricole, le Parc naturel a décidé de mener une action sur ce milieu et d'y soutenir une agriculture rentable et respectueuse de la biodiversité, de l'environnement et du paysage.

Même si des efforts sont déjà entrepris en ce sens, on constate encore trop peu d'implications « écologiques » des agriculteurs et autres acteurs du monde agricole, et un développement insuffisant du maillage écologique. Il s'ensuit une perte de biodiversité avec notamment une régression de la petite faune des plaines et un déclin important de certaines espèces d'oiseaux des champs. Bruant proyer, Perdrix grise, Caille des blés, Vanneau huppé, Alouette des champs...sont toutes des espèces liées au milieu agricole mais qui subissent une régression importante chez nous et ailleurs en Europe.

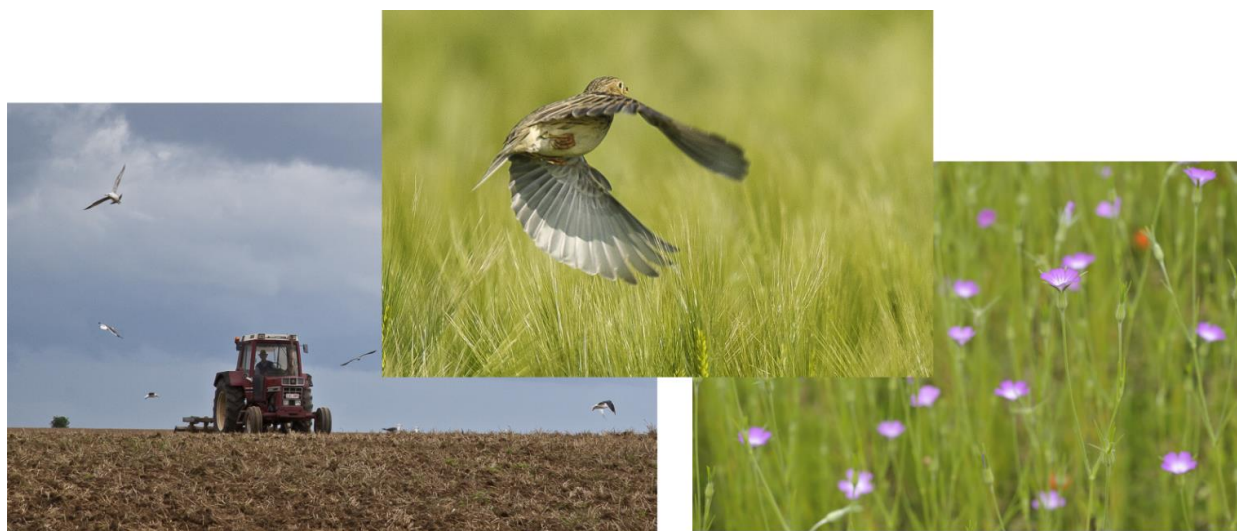
Face à ce constat, l'objectif principal du projet vise à encourager des pratiques agricoles en faveur de l'environnement et à renforcer la capacité d'accueil du milieu agricole en faveur de la biodiversité et plus particulièrement en faveur des oiseaux des champs..

Les actions prévues sont:

- informer, sensibiliser et renforcer les synergies des acteurs du monde agricole ;
- encourager et faciliter la mise en place de pratiques et mesures favorisant l'accueil de la petite faune des plaines agricoles dont les oiseaux des champs ;
- mettre en évidence et renforcer les services rendus par une agriculture compatible avec la gestion durable de la biodiversité ;
- mettre en place et accompagner des fermes exemplaires, parcelles et sites de démonstration et d'expérimentation...

Si l'agriculteur est en première ligne des actions, de nombreux autres partenaires publics et privés seront aussi sollicités pour leur expertise et connaissance de terrain. Citons entre autres : Faune et biotopes, NatAgriWal, UCL-Elia, GISER, Natagora, les associations locales...

Dans le courant des années 2015 et 2016, ce projet a donc été rédigé par l'équipe du Parc naturel faisant également appel aux nombreux partenaires pressentis du projet. La fiche projet a été finalisée et déposée en janvier 2016. Le 14 juillet 2016, la bonne nouvelle est arrivée au GAL Pays Burdinale-Mehaigne avec l'annonce de la sélection du GAL. Pour mener à bien ce projet ambitieux, un chargé de mission a été recruté à temps plein pour une durée de 5 ans. Il a commencé sa mission en mai 2017.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	10, 11, 22	24, 25, 26, 27, 52, 53, 54, 55
Contribution(s) secondaire(s)	23, 26	58, 65

Rapport d'activités 2017

RAPPORT D'ACTIVITÉS COMPLET

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES SUIVANT LE PLAN DE GESTION 2015 - 2025

ORGANISATION GENERALE : FONCTIONNEMENT INTERNE

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION

INNOVATION ET EXPERIMENTATION

PARTENARIATS

	Actions récurrentes	Actions 2017
Gouvernance des organes de gestion		
Commission de gestion	- Assemblée générale : 1 - Conseil d'administration : 12 réunions + 1 CA extraordinaire	- Nouveau Règlement d'Ordre Intérieur approuvé par l'AG
Conseil Scientifique et Technique	- Plusieurs réunions au cours de l'année afin de conseiller l'équipe du Parc naturel - PV transmis au CA	
Projet de territoire		
Plateforme du territoire Burdinale-Mehaigne	- Participation active à la plateforme territoriale	- Organisation réunion plateforme territoriale le 28 avril 2017 à la Maison du Parc naturel
Le PNBM, un territoire ouvert		
Extension du territoire		- Démarche vers une proposition d'agrandissement du territoire du Parc naturel aux villages non inclus des communes actuelles - Démarche possible d'extension au niveau de la commune de Villers-le-Bouillet
GAL Burdinale-Mehaigne		- Partenariat important dans le cadre du GAL Burdinale-Mehaigne - Porteur de la fiche projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! »
Fédération des Parcs naturels de Wallonie	- Participation aux réunions et projets de la Fédération - Participation aux Journées Européennes des Parcs naturels de Wallonie	
Transfrontalier		
Ressources humaines		
Organigramme et gestion des ressources humaines	- Réunions d'équipe - Evaluation annuelle de l'ensemble du personnel	- Engagement d'un chargé de mission pour le projet GAL « Agriculture et Biodiversité » - Engagement de deux étudiantes jobistes en « Aménagement du Territoire » - Licenciement du directeur - Lancement recrutement chargé(e) de mission « Aménagement du territoire et paysage » - Préparation offre de recrutement d'un directeur(rice) - Choix de la Sous-Commission Paritaire 329.02
Règlement de travail		- Préparation et finalisation du nouveau règlement de travail
Formation des travailleurs	- Formation continue des travailleurs	
Mobilisation des moyens financiers	- Rédaction et montage de dossiers de demande de financement	
Organisation budgétaire et comptable		
Comptabilité	- Opérations comptables - Obligations comptables et fiscales - Gestion de la trésorerie	

Convention et subventions	- Suivi administratif et budgétaire des conventions et/ou subventions - Rédaction des différents rapports	
Bâtiments		
Ferme de la Grosse Tour	- Entretien des bâtiments et des extérieurs de la Ferme de la Grosse Tour	

	Actions récurrentes	Actions 2017
LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE		
Objectif stratégique : étudier, sauvegarder et amplifier la Structure Ecologique Principale		
Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la Structure Ecologique Principale		
Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	- Poursuite de la mise à jour de la SEP par des inventaires ponctuels - Relevés via le Groupe Action Nature (GAN)	- Réalisation d'inventaires dans les zones possibles d'extension du Parc naturel
Améliorer la connaissance des espèces floristiques	- Poursuite de relevés floristiques ponctuels - Réalisation d'inventaires floristiques sur des sites gérés par le GAN, lors de journées GAN	- Réalisation d'inventaires dans les zones possibles d'extension du Parc naturel
Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs	- Continuité par rapport aux années précédentes - Encodage des données botaniques sur OFFH - Mise à jour de la cartographie de la flore invasive et transmission au Contrat de Rivière Meuse Aval (CRMA) - Fourniture de données sur la SEP au SPW DGO3 et au CRMA dans le cadre de demande de permis d'urbanisme	- Rédaction et publication en toutes-boîtes sur le territoire de la brochure « Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne, une richesse d'habitats naturels et une flore diversifiée » (15.000 exemplaires)
Préserver, restaurer et renforcer la SEP		
Contribuer à la protection des habitats remarquables	- Encourager la mise sous statut de protection des sites « naturels » les plus importants - Proposition de nouveaux sites SGIB	- Travail sur un projet de SGIB pour le site de la Motte à Ville-en-Hesbaye
Agir pour la restauration et le développement de la SEP	- Gestion de sites « naturels » (GAN, PwDR...) - Transfert les recommandations de gestion des sites « naturels » aux différents propriétaires - Collaboration avec les partenaires (DNF, CRMA...) dans le cadre de dossiers d'urbanisme et de projet de restauration ou de développement de la SEP - Gestion des divers sites habituels (le Tiersa, Verger et mares de la Motte, RND de Hosdent, Mares de Hannêche, Château de Moha...) - ...	- Mise en œuvre de projets de développement de la biodiversité : mares à Hannêche et mares dans la vallée de la Mehaigne à Fumal - Lancement du Groupe Action Nature (GAN) + gestion et inventaires avec ce groupe
Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		
Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000		
Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	- Groupe Action Nature (GAN) - Partenariat avec le Life Pays Mosan	- Inventaire des berges favorables au Martin-pêcheur par un stagiaire (collaboration avec le CRMA) - Lancement du Groupe Action Nature (GAN)

Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000	- Gestion de sites - Rédaction de dossiers PWDR, mesure 7.6 - Partenariat avec le Life Pays Mosan	- Lancement du Groupe Action Nature (GAN) - Journée d'action Chauves-souris : aménagements réalisés
Étudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales		
Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	- Réalisation d'inventaires divers - Encodage des observations ponctuelles sur OFFH et Observations.be	- Inventaire des berges favorables au Martin-pêcheur par un stagiaire (collaboration avec le CRMA) - Lancement du Groupe Action Nature (GAN)
Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces	- Installation barrages batraciens - Actions visant l'étude et la conservation des batraciens	- Lancement du Groupe Action Nature (GAN) - Rédaction de différents dossiers pour trouver des financements afin d'agir pour la conservation du Triton crêté - Aménagements pour les chauves-souris en partenariat avec le Life Pays Mosan - Conseils aux communes pour la protection des chauves-souris au niveau des églises (Fallais, Antheit...) - Installation de 7 nichoirs à chevêche construits suite à l'inventaire du rapace en 2014, d'autres ont été fournis à des partenaires (Faune et biotopes).
Agir contre les espèces exotiques envahissantes		
Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	- Gestion en partenariat avec le CRMA - Lutte annuelle contre l'Hydrocotyle fausse-renoncule avec le CRMA (5 interventions) - Lutte annuelle avec le CRMA contre la Balsamine de l'Himalaya - Groupe Action Nature (GAN) - Gestion avec d'autres partenaires dont les communes - Encodage de données sur OFFH	- Intervention avec d'autres partenaires pour gérer une population de Lagarosiphon chez un particulier - Collaboration avec la Commission Locale de Développement Rural de Braives (organisation et participation à des inventaires participatifs, co-rédaction d'une brochure...) - Collaboration et présentation lors de deux conférences sur les espèces invasives
Sensibiliser les professionnels et les particuliers	- Sensibilisation régulière via les stands, les publications... - Sensibilisation grâce au service de plantation de haies indigènes	- Rédaction d'une brochure en partenariat avec le CRMA et la CLDR de Braives à destination des habitants de la commune de Braives
Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Meuhaigne et leurs affluents		
Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires		- Réalisation d'un travail d'inventaire des berges à Martin-pêcheur avec l'aide d'un stagiaire
Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau	- Participation aux Journées Wallonnes de l'Eau - Groupe Action Nature (GAN)	- Participation aux Journées Wallonnes de l'Eau • 26 mars balade familiale au fil de l'eau

Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés		
Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	- Collaboration avec les communes dans l'aménagement de sites... - Gestion de sites sur terrain communaux (Tiersa, La Motte, Mare de Hannêche, Les mares à Vignes...) - Entretiens des prairies fleuries de la commune de Burdinne à l'administration communale et à l'ancien terrain sportif de Marneffe	
Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel	- Promotion des haies indigènes - Distribution de graines de plantes indigènes	- Lancement du projet « Les Apis jardins » en juin 2017 • Organisation d'ateliers pour les membres du réseau « Les Apis jardins » • Visites de jardins adhérent au réseau • Création d'un site Internet dédié au projet • Création d'une brochure • Appel d'offre illustrations et logo • Rédaction charte « Les Apis jardins » • ... - Fête des Plantes sur le thème « Les Apis jardins »
Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides	- Pratique d'une gestion différenciée dans nos actions - Désherbage thermique pour l'entretien des abords de la Ferme de la Grosse Tour	- Lancement du projet « Les Apis jardins » - Organisation d'une visite de cimetières végétalisés à Namur à la demande de nos communes

LIGNEUX CHAMPETRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TETARDS		
Objectif stratégique : sauvegarder, restaurer et développer le réseau des ligneux champêtres		
Préserver et valoriser le patrimoine fruitier		
Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	- Mises à jour ponctuelles de l'inventaire des vergers du territoire réalisé en 2015 - Identification de variétés fruitières pour les particuliers lors de la Fête des Pommes et Poires	
Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier	- Commande groupée d'arbres fruitiers et service plantation - Entretien de plusieurs vergers communaux (Verger conservatoire de Burdinne, Verger du Moulin de Lavoir, verger du site de la Motte) - Service de plantation et de taille d'arbres fruitiers - Taille de formation des arbres fruitiers plantés dans les écoles en 2016 (5 écoles)	- Cette année, commande groupée de 225 arbres fruitiers
Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation	- Fête des Pommes et Poires (Moulin de Ferrières) - Organisation du « Cycle du verger »	
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Organisation du « Cycle du verger », une série d'animations dédiées aux arbres fruitiers (taille, plantation, choix des variétés...) - Fête des Pommes et Poires (Moulin de Ferrières) - Service de conseil - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement verger du SPW	- 30 avril : organisation d'une balade vélo des vergers en collaboration avec l'ACRF Hesbaye-Hannut - Accueil d'une exposition « pommes de reinette et fruits d'ici » à la Maison du Parc naturel - Organisation du « Cycle du verger » : • 25 février Taille de restauration et d'entretien • 4 mars Taille d'entretien des arbres palissés • 1 avril Greffage d'arbres fruitiers • 15 octobre Implantation d'un verger, plantation, choix des variétés • 16 octobre Fête des Pommes et Poires Taille de restauration des vieux pommiers
Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards		
Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	- Taille d'arbres têtards par le Parc naturel chez les particuliers ou pour les communes - Plantation et commande groupée d'arbres forestiers et d'arbres têtards pour les particuliers et les communes - Collaboration avec le projet GAL Valorisation du saule - Plantation via le Groupe Action Nature (GAN)	- Cette année, commande groupée de 4.504 plants forestiers

Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Service de conseils - Fête des Pommes et Poires (Moulin de Ferrières) - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement haies et arbres têtards de la RW	- En septembre, balade guidée sur le thème des haies indigènes
--	---	--

BIODIVERSITE EN MILIEU AGRICOLE		
Objectif stratégique : améliorer la capacité du milieu agricole en faveur de la faune sauvage (en particulier les oiseaux des champs) et contribuer ainsi au redéveloppement des espèces sauvages		
Réaliser le suivi des oiseaux des champs		
Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	- Suivis réalisés par le groupe d'observateurs « Proyer »	- Lancement du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial » - Inventaire du Bruant proyer en période de nidification sur 50 km²
Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs		- Lancement du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » - Suivi hivernal de 11 bandes aménagées MAEC par le réseau d'observateurs « Proyer » du Parc et le GAN (10 observateurs)
Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général		
Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	- Travail réalisé dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel.	- Lancement du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » - Sensibilisation des agriculteurs et des chasseurs via le projet GAL - Rachat de parcelles de céréales maintenues sur pied durant l'hiver (82,5 ares) - Sensibilisation des agriculteurs et mise en place de nouvelles MAEC en partenariat avec Natagriwal et d'autres acteurs
Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions	- Travail réalisé dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel.	- Lancement du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial » - Agrainage hivernal en collaboration avec les chasseurs - Sensibilisation des agriculteurs et des chasseurs via le projet GAL
DEPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX		
Objectif stratégique : renforcer voire améliorer la gestion en faveur de la biodiversité en bordure des voies de communications		
Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion		
Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel		- Inventaire des chemins creux et recommandation de gestion (mise en forme et homogénéisation des données) - Rendre visible les recommandations sur les chemins creux faites sur Braives. En fonction du travail fait avec la CLDR, transposer celui-ci aux chemins creux sur les 3 autres communes - Collaboration à la rédaction de la fiche chemins creux de la CLDR de Braives + partage des données et fiches chemins creux du Parc sur la commune de Braives

Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		- Remise d'un avis de gestion d'un bord de route à la demande de la commune de Burdinne. Le talus a été mis en fauchage tardif.
Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact		
Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics	- Gestion de 5 bords de routes sélectionnés par le Parc (action lancée en 2015) - Contacter la Province pour rappeler de ne pas faucher un bord de route remarquable à Moha	- Placement de panneaux expliquant la gestion différenciée des bords de routes au niveau des sites gérés par le Parc
Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts	- Inventaires annuels des bords de routes gérés par le Parc naturel. La réalisation de ce suivi permettra pour les sites gérés de mettre en évidence les relations gestion et pratiques de gestion / résultats sur la flore	

	Actions récurrentes	Actions 2017
PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
Objectif stratégique : aménagement du territoire, patrimoine rural et paysages		
Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion		
Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes	- Réalisation de la charte paysagère dans les délais imposés - Travail en collaboration avec les bureaux d'études	- Avancement du travail sur la charte paysagère (bureaux d'études, étudiants et bénévoles) - Lancement procédure d'engagement d'un(e) chargé(e) de mission « Aménagement du territoire » à mi-temps qui aura pour mission de suivre et terminer le travail sur la charte paysagère en collaboration avec les bureaux d'études et le Groupe de Travail constitué de bénévoles - Réunion avec les bureaux d'études et bénévoles pour faire le point - Analyse évolutive en cours de finalisation - Accueil de deux stagiaires et engagement en tant que jobistes - Mise en place d'une enquête paysagère en ligne sous forme de questionnaire - Création d'un YesWiki paysages (www.pnbnm.be/paysages)
Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire		
Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire		
Produire et partager des données cartographiques sur le paysage		- Réalisation de blocs diagrammes des villages-types - Réalisation de coupes et transects des villages types - Liste des points marqueurs complétée - Travail sur les photos miroirs - Accueil de deux stagiaires et engagement en tant que jobistes
Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace		
Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire	- Avis d'urbanisme et recommandations régulièrement remis par l'équipe - Visites de terrain pour les remises d'avis - Information en termes de plantations indigènes afin d'intégrer au mieux les bâtiments dans le paysage - Brochure « Construire le paysage de demain dans le Parc naturel Burdinale-Mehaigne » disponible en téléchargement et à la demande à la Maison du Parc	- Traitement de 96 demandes d'avis d'urbanisme - Lancement procédure d'engagement d'un(e) chargé(e) de mission « Aménagement du territoire » à mi-temps

Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel		
Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées		
Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural		
Informier, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural	- Organisation de balades patrimoine et paysage, en collaboration avec le Patrimoine du Pays Mosan	- Aide à l'obtention d'une subvention pour la restauration de la charmille de Pitet
Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments	- Remise d'avis d'urbanisme - Actions de sauvegarde des vergers et des haies	
ENERGIE		
Objectif stratégique : encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie et veiller à un développement mesuré des énergies alternatives		
Renforcer les actions en matière d'énergie		
Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction		
Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage		
MOBILITE		
Objectif stratégique : contribuer au développement d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement		
Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques		
Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics		- Réflexion projet Pilote « Natur'Accessible » ayant pour objectif la création d'un circuit de découverte nature, accessible aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite - Proposition d'une solution alternative à un projet de mobilité douce pour éviter le bétonnage complet d'un chemin de terre à Braives (CLDR).
Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité		

	Actions récurrentes	Actions 2017
TOURISME		
Objectif stratégique 1 : contribuer au développement d'un tourisme de qualité adapté aux spécificités d'un Parc naturel		
Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire		
Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive		
Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous	- Poursuite des activités du Parc naturel à destination de tous (animations, formations, grands événements...). Nombreuses activités proposées à l'agenda (, Pain Bière Fromage, Fête des Pommes et Poires, marchés du terroir... • Samedi 25 février - Cycle Fruitier : Approche des différents types de taille • Samedi 4 mars - Cycle Fruitier : taille de jeunes arbres palissés • Lundi 6 mars - Réunion participation citoyenne : Lancement du Groupe Action Nature • Samedi 11 mars - « La Nuit de la Chouette » • Dimanche 12 mars - Opération batraciens ! • Samedi 25 mars - Balade familiale à Lavoir • Dimanche 26 mars - Balade contée au fil de l'eau • Samedi 1er avril - Cycle Fruitier : Greffage d'arbres fruitiers. • Dimanche 23 avril - La cueillette de printemps • Samedi 29 avril - Balade Géologique et Botanique • Lundi 1er mai - Aube des oiseaux • Lundi 1er mai - Promenade d'ouverture du Jardin des Plantes • Dimanche 14 mai - Balade Patrimoine et Paysage : Tourinne • Le samedi 10 juin - Cycle Nature : Paysage et Biodiversité • Samedi 17 et dimanche 18 juin - Fête des Plantes de Pitet • Samedi 8 juillet - Cycle Nature : Balade de découverte de la flore • Dimanche 16 juillet - Balade Patrimoine et Paysage : Bas-Oha • Samedi 19 et dimanche 20 août - Week-end Pain Bière Fromage • Samedi 26 août - Nuit des chauves-souris « Passons à l'action ! » • Dimanche 10 septembre - les haies indigènes • Dimanche 17 septembre - Balade Patrimoine et Paysage : Warêt-l'Evêque • Samedi 14 octobre - Balade Champignons • Dimanche 15 Octobre - Journée des Pommes & Poires • Samedi 21 octobre - Cycle du fruitier : Implantation d'un verger, plantation, choix des variétés	- Planification des activités pour 2018 et finalisation de l'agenda pour le premier semestre 2018. - Publication de l'agenda du Parc naturel en toutes-boîtes et en ligne - Publication des activités du Parc sur la page Facebook

	• Dimanche 22 Octobre - La cueillette d'automne • Dimanche 26 novembre - Les arbres têtards et les Saules (dans le cadre de la journée de l'arbre) • ...	
Renforcer l'attractivité du Jardin des Plantes de Pitet pour en faire un véritable outil de sensibilisation et de communication ainsi qu'un point fort touristique	- Entretien du Jardin des Plantes - Réalisation de supports didactiques supplémentaires	- Réflexion quant à l'avenir du Jardin des Plantes de Pitet
Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire	- Collaboration avec la nouvelle Maison du Tourisme	- Projet « Natur'Accessible » - Bois du Molu - Réflexion concernant l'aménagement du site de la Ferme de la Grosse Tour en lien avec la réflexion concernant le Jardin des Plantes de Pitet
Objectif stratégique 2 : participer à la promotion et à la vie du territoire		
Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culture		
Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire	- Organisation des journées thématiques festives (week-end Pain Bière Fromage, Fête des Pommes et Poires, marchés du terroir et de la nature...)	
Valoriser le patrimoine	- Gestion des sites naturels autour du château de Moha (partenariat avec l'asbl les amis du château de Moha) - Gestion du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye - Valorisation du site de la Ferme de la Grosse Tour - Collaboration avec la commune de Braives pour la gestion et l'aménagement du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye - Entretien de la charmille et des haies de Pitet (convention jardin des plantes)	
Contribuer au développement de la vie culturelle et associative		
Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour		- Accueil d'une exposition « pommes de reinette et fruits d'ici » à la Maison du Parc naturel
AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX		
Objectif stratégique 1 : soutenir et développer les liens entre l'agriculture et l'environnement		
Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement		
Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement		- Travail démarré dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel
Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations agricoles		
Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement		

Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire		- Travail démarré dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel
Objectif stratégique 2 : valoriser les productions locales		
Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits		
Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations	- Organisation du marché du terroir de Burdinne (10x par an) - Promotion des marchés locaux des autres communes + tenues de stand de temps en temps sur ceux-ci - Organisation de Pain Bière Fromage - Organisation de la Fête des Pommes et Poires	
Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel	- Rédaction d'articles sur nos producteurs locaux dans le journal du Parc	
Mieux faire connaître le travail des agriculteurs		- Travail réalisé en partie dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel - Partenariat avec le Centre Culturel Braives- Burdinne dans le cadre d'un projet sur la perception du monde agricole
Valoriser les productions typiques du territoire		
Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel	- Formation Cycle verger - Récolte des pommes et poires de vergers hautes tiges du territoire afin de produire le jus, le sirop et le cidre du Parc naturel. - Collaboration avec le projet Diversifruit de la Fédération de Parcs naturels	- Exceptionnellement, en raison d'une production de fruits exceptionnellement basse, nous n'avons pas récolté de fruits cette année
Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire	- Promotion des variétés fruitières régionales via nos animations, événements, conseils...	

SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE		
Objectif stratégique : concilier gestion forestière, gestion environnementale et lisières forestières		
Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement		
Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000		
Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée		
Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables	- Promotion des alternatives à la populiculture et conseiller pour le reboisement de certaines parcelles exploitées (en fonction des opportunités)	
Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)		
Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité		
Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique	- Actions ponctuelles d'information et de sensibilisation réalisées dans le cadre de la fiche GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! »	

	Actions récurrentes	Actions 2017
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION		
Objectif stratégique 1 : renforcer la visibilité du Parc naturel et de ses actions		
Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	- Communication via divers médias (Facebook, Site Internet, YesWiki...)	- Réflexion générale par rapport à la communication du Parc naturel
Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles		
Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des parcs naturels		- Réflexion concernant la création d'un support d'information avec quelques brochures à placer dans les communes du Parc
Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications		
Objectif stratégique 2 : informer et sensibiliser le plus grand nombre aux thèmes abordés par le Parc naturel		
Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel		
Site internet	- Mise à jour régulière du site - Gestion de la page Facebook du Parc naturel	- Création et gestion du Groupe Facebook « Les Apis jardins » - Création et gestion de la page Facebook du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » - Création, gestion et mise à jour du yeswiki dédié à nos projets collaboratifs www.pnbm.be (Apis jardins, GAN...)
Publication annuelle et thématiques	- 1 Journal du Parc (toutes-boîtes 14.000 exemplaires)	- Rédaction, conception et publication toutes-boîtes de la brochure « Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne, une richesse d'habitat naturels et une flore diversifiée » (15.000 exemplaires) - Conception et rédaction « brochure Apis jardins » - Conception et rédaction « brochure GAN »
Animations/promenades/conférences/formations	- Nombreuses activités proposées à l'agenda - Préparation de l'agenda et des activités - Tenue de stands lors de diverses activités	- Activités pour les membres du réseau Les Apis jardins - Activités du Groupe Action Nature (GAN)
Panneaux didactiques	- Pose de panneaux didactiques pour les sites gérés ou aménagés par le Parc naturel	- Pose de panneaux didactiques sur les bords de routes gérés par le Parc
Par le soutien et la participation aux autres initiatives	- Tenue de stands lors de diverses activités	

Communiquer, diffuser ses connaissances	- Tenue de stands lors de diverses activités - Diffusion des connaissances dans diverses brochures - Publication des connaissances via le Journal du Parc	
L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public		
Continuer de valoriser le Jardin des Plantes de Pitet	- Entretien du jardin des plantes de Pitet - Organisation de la Fête des Plantes	- Réflexion concernant le jardin des Plantes de Pitet et l'évolution à donner à ce projet
Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne	- Réflexion concernant le projet	
Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune		
Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs		
Fête des Plantes	- Organisation Fête des Plantes 17 et 18 juin 2017 (thème : Les Apis jardins)	- Réflexion concernant la Fête des Plantes. Décision de ne pas l'organiser en 2018
Pain Bière Fromage	- Organisation de Pain Bière Fromage 19 et 20 août 2017	
Fête des Pommes et Poires	- Organisation de la Fête des Pommes et Poires 15 octobre 2017	
Marchés du terroir	- Organisation des marchés du terroir de Burdinne (10x/an) et participation aux autres marchés locaux en fonction de la demande	
INNOVATION ET EXPERIMENTATION		
Equipe supracommunale d'ouvriers « nature »		- Recherche d'informations et d'idées pour la création d'une équipe supracommunale d'ouvriers
Natur'Accessible		- Réflexion par rapport au projet Pilote « Natur'Accessible » ayant pour objectif la création d'un circuit de découverte nature accessible aux personnes en situation de handicap et/ou mobilité réduite
PARTENARIATS		
Bon nombre de nos projets sont menés en partenariats.		

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL			Objectif opérationnel n°	Projet n°
1 : LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE	Objectif stratégique 1: ETUDIER, SAUVEGARDER ET AMPLIFIER LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE			
	1 Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la SEP	Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	1	1
		Améliorer la connaissance des espèces floristiques		2
		Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs		3
	2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP	Contribuer à la protection des habitats remarquables	2	4
		Agir pour la restauration et le développement de la SEP		5
		Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		6
	3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000	Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3	7
		Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000		8
	4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales	Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	4	9
		Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces		10
	5 Agir contre les espèces exotiques envahissantes	Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	5	11
		Sensibiliser les professionnels et les particuliers		12
	6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents	Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires	6	13
		Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau		14
	7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés	Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	7	15
		Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel		16
		Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides		17
2 : LIGNEUX CHAMPÊTRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TÊTARDS	Objectif stratégique 2 : SAUVEGARDER, RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU DES LIGNEUX CHAMPETRES			
	1 Préserver et valoriser le patrimoine fruitier	Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	8	18
		Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier		19
		Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation		20
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		21
	2 Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards	Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	9	22
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		23
3 : BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE	Objectif stratégique 3 : AMÉLIORER LA CAPACITÉ DU MILIEU AGRICOLE EN FAVEUR DE LA FAUNE SAUVAGE (EN PARTICULIER LES OISEAUX DES CHAMPS) ET CONTRIBUER AINSI AU REDÉVELOPPEMENT DES ESPÈCES SAUVAGES			
	1 Réaliser le suivi des oiseaux des champs	Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	10	24
		Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs		25
	2 Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général	Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	11	26
		Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions		27
4. DÉPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX	Objectif stratégique 4 : RENFORCER VOIRE AMÉLIORER LA GESTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN BORDURE DES VOIES DE COMMUNICATIONS.			
	1 Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion	Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel	12	28
		Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		29
	2 Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact	Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics	13	30
		Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts		31

AXE 2 PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			Objectif opérationnel n°	Projet n°
PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Objectif stratégique 1 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PATRIMOINE RURAL ET PAYSAGES			
	1 Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion	<i>Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes</i>	14	32
		<i>Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire</i>		33
		<i>Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire</i>		34
		<i>Produire et partager des données cartographiques sur le paysage</i>		35
	2 Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace	<i>Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire</i>	15	36
		<i>Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel</i>		37
		<i>Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées</i>		38
	3 Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural	<i>Informier, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural</i>	16	39
		<i>Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments</i>		40
ENERGIE	Objectif stratégique 2 : ENCOURAGER L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ET VEILLER À UN DÉVELOPPEMENT MESURÉ DES ÉNERGIES ALTERNATIVES			
	1 Renforcer les actions en matière d'énergie	<i>Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction</i>	17	41
		<i>Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage</i>		42
MOBILITE	Objectif stratégique 3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE MOBILITÉ PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT			
	1 Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques	<i>Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics</i>	18	43
		<i>Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité</i>		44

AXE 3 DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE			Objectif opérationnel n°	Projet n°	
1 : TOURISME	Objectif stratégique 1 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DE QUALITÉ ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS D'UN PARC NATUREL				
	1	Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire	Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive	19	45
			Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous		46
			Renforcer l'attractivité du Jardin des Plantes de Pitet pour en faire un véritable outil de sensibilisation et de communication ainsi qu'un point fort touristique		47
			Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire		48
	Objectif stratégique 2 : PARTICIPER À LA PROMOTION ET LA VIE DU TERRITOIRE				
	1	Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel	Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire	20	49
Valoriser le patrimoine			50		
2	Contribuer au développement de la vie culturelle et associative	Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour	21	51	
2 : AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX	Objectif stratégique 1 : SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT				
	1	Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement	Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement	22	52
			Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations		53
			Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement		54
			Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire		55
	Objectif stratégique 2 : VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES				
	1	Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits	Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations	23	56
Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel			57		
Mieux faire connaître le travail des agriculteurs			58		
2	Valoriser les productions typiques du territoire	Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel	24	59	
		Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire		60	
3 : SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE	Objectif stratégique 1 : CONCILIER GESTION FORESTIÈRE, GESTION ENVIRONNEMENTALE ET LISIÈRES FORESTIÈRES				
	1	Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement	Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000	25	61
			Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée		62
			Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables		63
			Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)		64
	2	Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité	Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique	26	65

AXES TRANSVERSAUX		Objectif opérationnel n°	Projet n°
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	Objectif stratégique 1 : RENFORCER LA VISIBILITÉ DU PARC NATUREL ET DE SES ACTIONS		
	Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	27	66
	Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles	28	67
	Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des Parcs Naturels	29	68
	Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications	30	69
	Objectif stratégique 2 : INFORMER ET SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE AUX THÈMES ABORDÉS PAR LE PARC NATUREL		
	Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel	<i>Site internet</i>	70
		<i>Publications annuelles et thématiques</i>	71
		<i>Animations/promenades/conférences /formations</i>	72
		<i>Panneaux didactiques</i>	73
		<i>Par le soutien et la participation aux autres initiatives</i>	74
		<i>Communiquer, diffuser ses connaissances</i>	75
	L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public	<i>Continuer de valoriser le Jardin des Plantes de Pitet</i>	76
		<i>Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne</i>	77
		<i>Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune</i>	78
	Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs	<i>Fête des Plantes</i>	79
		<i>Pain Bière Fromage</i>	80
		<i>Fête des Pommes et Poires</i>	81
		<i>Marchés du Terroir et de la Nature</i>	82



Parc naturel Burdinale-Mehaigne asbl

rue de la Burdinale 6 - 4210 Burdinne

Tél : 085/71 28 92 Fax : 085/71 01 47

admin.parcnaturelburdinne@skynet.be

www.burdinale-mehaigne.be

www.facebook.com/burdinale



Burdinne



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

